PONT-A-MOUSSON

h 30, l'orchestre de variétés
tua dance se produit boulevard
Riolle dans le cadre des Estivales.
e et gratuit

En vue

L'Est Républicain sur Facebook

N'hésitez pas à faire passer le message, l'édition Pont-à-mousson de L'Est Républicain dispose de sa propre page Facebook : https ://www.facebook.com/LEstRepublicainPontAMousson

A suivre

Information sur les piscines

Le centre nautique propose une nouvelle session d'information sur les piscines privées ce week-end : samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

PONT-A-MOUSSON

e de jouvence du brise-glace

Logement

Au chalet gascon

Les collectes de demain

s le 16 décembre 2005.

ns L'Est Républicain

ace remis à l'eau

e travaux
l'atelier
ton TSM
re et
nue parce
e
ponts
e PAM 1
jeudi
à l'aide
.
o
» dès son
in.
sque
nnées
ble
(Voies
ce)
e service,
r
l'hiver.
r la glace,
à
fond
s
ges.
de 5 mm
par de

nouvelles en acier, plus épaisses de 3 mm, jointes par un procédé de soudure sans étincelle.
Auparavant, il a fallu démonter le réservoir, les batteries et l'ensemble de la partie supérieure.
La vieille barre à crémaillère et chaîne a été remplacée par une direction avec assistance hydraulique.
L'hélice de bronze changée par une autre flambant neuve.
Si l'étanchéité n'avait pu être éprouvée avant la remise à l'eau, aucune fuite n'est relevée au moment où elle a lieu.
Deux coups de corne de brume, et voilà le PAM 1 reparti sur les flots.

F.-X. G.

Dans nos archives : jusqu'à la fin des grandes vacances d'été, « L'Est Républicain » revient sur un fait d'actualité locale peut-être oublié, mais « gravé » sur le papier.

HES - ABRICOTS
NECTARINES
- POMMES DE TERRE
rix producteur
rché producteurs
endredis après-midi
légumes et fromages)
alité, proximité
vive notre région »
ergers

L'apport volontaire, tout bénéf'

Si l'arrêt de la collecte du verre en porte à porte a fait des mécontents, la CCBPAM le justifie économiquement.

Trois semaines, c'est trop tôt pour dresser un premier bilan de la réorganisation de la collecte des déchets intervenue au 1er juillet. « Il faudra bien deux mois pour voir ce que l'on peut améliorer », estime René Bianchin, le vice-président en charge des déchets de la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson (CCBPAM).

S'il reconnaît « quelques petits flottements au démarrage », l'élu tempère, considérant que le nouveau calendrier n'a pas forcément été bien assimilé. « Pour la collective, les gens n'ont pas toujours bien compris qu'elle n'avait lieu que tous les quinze jours, c'est pour ça que de nombreux sacs jaunes sont restés sur les trottoirs. »

Parfois, ce sont les périmètres qui n'ont pas été bien perçus, à Pont-à-Mousson, d'où quelques réajustements effectués. « Ça concerne une très petite proportion de personnes », précise Thierry Bory, président d'éco.Déchets, nouveau prestataire pour la collecte des déchets.

Une économie de 100.000 € avec les PAV verre

La CCBPAM a conscience aussi d'un nombre insuffisant de bacs de collecte au niveau de l'habitat groupé, d'où l'installation annoncée de 42 conteneurs de type Molok qui devraient répondre aux besoins.

Conscient de la nécessité de bien communiquer, René Bianchi intervient surtout pour défendre une mesure qui n'a pas manqué de faire grincer des dents : l'arrêt de la collecte du verre en porte à porte. Si les petits bacs individuels ont été laissés aux habitants, ceux-ci ne sont donc plus ramassés.

« L'enjeu est financier », justifie René Bianchin. « Le coût du traitement du verre en porte à porte (PAP), c'est 190 € par tonne ; en point d'apport volontaire (PAV), seulement 59 €. Soit une économie attendue de 100.000 € par an. » Un cinquième du gain escompté avec les nouveaux marchés !

« Cela demande de faire des efforts, surtout si l'on ne veut pas augmenter les impôts. On veut qu'à un horizon de cinq ans, la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) couvre le coût global des déchets. » Il souligne au passage qu'aujourd'hui la majorité des communes ont opté pour la collecte en PAV, « beaucoup y reviennent ». René Bianchin a conscience de l'importance d'un bon maillage en points de collecte. « Nous sommes en train de les redistribuer et Pont-à-Mousson constitue un secteur prioritaire. » Il est prévu d'en établir 70 nouveaux.

« Les gens ont plutôt réagi sainement, ils semblent jouer le jeu, on note une augmentation du volume en PAV », note déjà le responsable de la Com'com.

Vu le montant élevé que représente le traitement des ordures ménagères, plus encore avec la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) qui continue d'augmenter, « il faut poursuivre le tri si l'on veut éviter que le coût des déchets ne s'envole ». La CCBPAM attend beaucoup de son nouveau prestataire principal, éco.Déchets, notamment qu'il sache bien répertorier les anomalies de tri et faire remonter les problèmes, pour ne pas dire les incivilités. « Si l'on accepte un peu de tolérance au début, il va falloir se montrer un peu plus dur. Et mettre la pression. » Les ambassadeurs du tri vont également se trouver mis à contribution, et avoir un rôle de plus en plus important à jouer.

François-Xavier GRIMAUD

■ La réorganisation des collectes est intervenue avec la mise en œuvre de nouveaux marchés. La société éco.Déchets étant devenu le prestataire principal à cette occasion. Photo ER

Chiffres clés

▶ L'habitat dans la communauté de communes se décompose ainsi : 64,7 % de maisons, 35,3 % d'appartement.

▶ La production moyenne d'ordures ménagères est de 263 kg/an et habitant. Avec des ratios compris entre 164 (Grand Valmon) et 321 kg (Pagny-sur-Moselle).

▶ Pour la collecte sélective, la production moyenne est de 51,1 kg. Les ratios allant de 26,3 (Lesménils) à 56,3 kg (Pagny-sur-Moselle).

▶ Concernant le verre, la moyenne s'établit à 34,1 kg. Avec des rations variant de 26,7 (Pagny-sur-Moselle) à 46,9 kg (Vittonville).

▶ En 2013, ce sont 22.910 t de déchets qui ont été ramassées.

▶ Les ordures ménagères représentent 46,2 % des déchets produits (10.587 t), les collectes sélectives (emballages, papiers et verre) 15 % (3.433 t). Les déchetteries (Pont-à-Mousson et Dieulouard) les 38,6 % restant (8.883 t). S'ajoutent 56 t d'encombrants (0.2 %).

■ C'est à une toute jeune société que la CCBPAM fait confiance pour le ramassage des déchets. Photo ER

Le partenaire éco.Déchets

Au nez et à la barbe des grands groupes ! C'est une toute jeune société, éco.Déchets, qui a remporté le marché principal pour la collecte des déchets du Bassin de Pont-à-Mousson. Gagnant là son quatrième contrat d'exploitation après Bellegarde, Vienne et Saverne. « Elle n'a qu'un peu plus d'un an d'existence, puisqu'elle a été créée en juin 2014, mais ses dirigeants sont tous des anciens du secteur », souligne Thierry Bory, son président.

Le nouveau venu est bien décidé à se développer et « à moderniser la collecte des déchets ménagers en faisant du sur-mesure ». À éco.Déchets, on rejette toute standardisation, parlant « d'ajuster nos moyens à nos clients » plutôt que l'inverse.

Partenaire davantage que prestataire, « on entend participer à l'amélioration de la qualité du tri ». Et pour ça : « A nous de donner les bonnes informations », et notamment faire remonter les anomalies, pour que les déchets aillent dans les bons flux. Eco.Déchets prévoit ainsi de fournir des rapports journaliers. Thierry Bory le répète : « C'est à nous de nous adapter. »

Maîtriser les collectes restant le meilleur moyen de contenir les coûts de traitement.

Basée à Dieulouard, où elle est en train d'aménager des locaux dans ceux de l'ancienne CCVME (Vals de Moselle et de l'Esch), l'entreprise utilise pour l'instant du matériel de location, mais devrait disposer de véhicules neufs, équipés de GPS, d'ici la fin de l'année.

F.-X. G.